



Eco-chèque logement Attestation de convention ANAH

* information obligatoire

Je soussigné* _____,

propriétaire bailleur adressant une demande d'éco-chèque pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement situé *

_____ à * _____ m'engage:

- à signer une convention avec l'ANAH dans le cadre de l'article L321-4 et L321-8 du Code de la Construction et de l'Habitat au plus tard dans les 4 mois succédant la réception des travaux,

- à rembourser la Région, à sa demande, du montant de l'éco-chèque logement, soit 1000 €, dans le cas contraire.

Fait à,*

Le : *

Signature *

NB : Merci de ne pasagrafer vos documents